



AUTO-ÉCOLE LES 3 VALLÉES  
2, Place des Capots  
09200 - Saint-Girons

## **Procédé d'évaluation préalable à votre formation à la conduite et à la sécurité routière 1-1**

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences va être réalisée. Elle dure environ 45 minutes plus environ 15 minutes d'explication.

I - Parcours de Formation :

Cette évaluation va permettre de proposer un parcours de formation accompagnée d'une proposition chiffrée.

II- Items évalués :

Cette évaluation va porter sur :

- ✓ vos pré-requis en matière de connaissances des règles du code de la route et de conduite d'un véhicule ;
- ✓ vos expériences vécues en tant qu'usagers de la route ( cyclistes, piétons....) ;
- ✓ vos compétences psychomotrices ;
- ✓ vos motivations.

III- Moyens utilisés :

L'évaluation est réalisée dans le véhicule de l'auto-école avec votre moniteur, en circulation dans un quartier calme.

IV- Information public :

Le procédé d'évaluation est affiché dans les locaux de l'auto-école.



## **Permis de conduire – Programme Catégorie B 1-3**

### Pré-requis :

- ✓ Être apte sur le plan médical, savoir lire et écrire le français ;
- ✓ Avoir réussi à l'Épreuve Théorique du Code de la Route (ETG) ;
- ✓ Être âgés de 18 ans le jour de l'examen.

### Durée :

- ✓ Minimum 20h de pratique, nombre d'heures déterminées par une évaluation préalable du volume de formation.

### Dispositif de suivi :

- ✓ Livret d'apprentissage de la catégorie B du permis de conduire ;
- ✓ Tests de connaissances et de capacités au fur et à mesure de la formation ;
- ✓ Fiches de suivis ;
- ✓ Examens blancs.

### Validation des acquis :

- ✓ Examen et validation par l'inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

### Dispensateur de formation :

- ✓ Formateur diplômé du BEPECASER ou TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE.

### Lieu et nature de l'action :

- ✓ Au sein de l'agence Auto-école Les 3 Vallées.

### Contexte :

Le référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC arrêté du 13 Mai 2013) définit les modalités de formations nécessaires à la conduite des véhicules à moteur. Il est complété par l'arrêté du 12 Mai 2014 modifiant l'arrêté du 29 Juillet 2013 relatif au livret d'apprentissage de la catégorie B du permis de conduire et l'arrêté du 19 Février 2010 relatif aux modalités de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie B et sous catégorie B1.

### COMPÉTENCE 1 :

**MAÎTRISER** le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- ✓ Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures ;
- ✓ Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir ;
- ✓ Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire ;
- ✓ Démarrer et s'arrêter ;
- ✓ Doser l'accélérateur et le frein à diverses allures ;
- ✓ Utiliser la boîte de vitesses ;
- ✓ Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adoptant allure et trajectoire ;
- ✓ Regarder autour de soi ;
- ✓ Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

### COMPÉTENCE 2 :

**APPRÉHENDER** la route et circuler dans des conditions normales :

- ✓ Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte ;
- ✓ Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation ;
- ✓ Adapter l'allure aux situations ;
- ✓ Tourner à droite et à gauche en agglomération ;
- ✓ détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité ;
- ✓ Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoires ;
- ✓ S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

### COMPÉTENCE 3 :

**CIRCULER** dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers :

- ✓ Évaluer et maintenir les distances de sécurité ;
- ✓ Croiser, dépasser et être dépassé ;
- ✓ Passer les virages et conduire en déclivité ;
- ✓ Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie ;
- ✓ S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide ;
- ✓ Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense ;
- ✓ Connaître les règles relatives à la circulation inter-file des motocyclistes et en tenir compte ;
- ✓ Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites ;
- ✓ Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, ponts...

### COMPÉTENCE 4 :

**PRATIQUER** une conduite autonome, sûre et économique :

- ✓ Suivre un itinéraire de manière autonome ;
- ✓ Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie ;
- ✓ Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer ;
- ✓ Connaître les comportements à adopter en cas d'accidents : PROTÉGER ALERTE SECOURIR ;
- ✓ Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule ( régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aide à la navigation....)
- ✓ Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence ;
- ✓ Pratiquer l'éco-conduite.

### PERSONNES CONCERNÉES :

Toutes personnes désireuses de conduire un véhicule automobile de 9 places assises au maximum et/ou d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes, éventuellement attelé d'une remorque dont le PTAC ne dépasse pas 750kg.  
Cette catégorie de permis est le préalable à toutes les autres catégories de permis de conduire.

### OBJECTIF DE LA FORMATION :

#### 1- Acquérir les compétences globales définies par le REMC :

- ✓ Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales ;
- ✓ Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnelle et en sécurité ;
- ✓ Préparer ses trajets et conduire des véhicules dans des situations de conduites simples et complexes ;
- ✓ Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système Homme/Véhicule/Environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face et mettre en œuvre les mesures préventives.

#### 2- Réussir l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire.

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Cours théoriques et pratiques sur la route, sur véhicule double commandes pour la conduite.

## Permis de conduire – Programme Catégorie B/AAC/CS 1-3

### Pré-requis :

- ✓ Être apte sur le plan médical, savoir lire et écrire le français ;
- ✓ Avoir réussi à l'Épreuve Théorique du Code de la Route (ETG) ;
- ✓ Être âgés de 15 ans pour pouvoir débiter la formations ;
- ✓ Être âgés de 17,5 ans le jour de l'examen.

### Durée :

- ✓ Minimum 20h de pratique, nombre d'heures déterminées par une évaluation préalable du volume de formation ;
- ✓ 2 heures de RDV préalable avec Accompagnateur ;
- ✓ 2 RDV pédagogiques obligatoires avec Accompagnateurs de 3h ( 1h de pratique et 2h de théorie).

### Dispositif de suivi :

- ✓ Livret d'apprentissage de la catégorie B du permis de conduire ;
- ✓ Tests de connaissances et de capacités au fur et à mesure de la formation ;
- ✓ Fiches de suivis.

### Validation des acquis :

- ✓ Validation de l'attestation de fin de formation initiale (AFFI) à l'auto-école par un enseignant ;
- ✓ Examen et validation par l'inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

### Dispensateur de formation :

- ✓ Formateur diplômé du BEPECASER ou TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE.

### Lieu et nature de l'action :

- ✓ Au sein de l'agence Auto-école Les 3 Vallées.

### Contexte :

Le référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC arrêté du 13 Mai 2013) définit les modalités de formations nécessaires à la conduite des véhicules à moteur. Il est complété par l'arrêté du 12 Mai 2014 modifiant l'arrêté du 29 Juillet 2013 relatif au livret d'apprentissage de la catégorie B du permis de conduire et l'arrêté du 19 Février 2010 relatif aux modalités de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie B et sous catégorie B1.

### COMPÉTENCE 1 :

**MAÎTRISER** le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- ✓ Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures ;
- ✓ Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir ;
- ✓ Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire ;
- ✓ Démarrer et s'arrêter ;
- ✓ Doser l'accélérateur et le frein à diverses allures ;
- ✓ Utiliser la boîte de vitesse ;
- ✓ Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adoptant allure et trajectoire ;
- ✓ Regarder autour de soi ;
- ✓ Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

### COMPÉTENCE 2 :

**APPRÉHENDER** la route et circuler dans des conditions normales :

- ✓ Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte ;
- ✓ Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation ;
- ✓ Adapter l'allure aux situations ;
- ✓ Tourner à droite et à gauche en agglomération ;
- ✓ détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité ;
- ✓ Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoires ;
- ✓ S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

### COMPÉTENCE 3 :

**CIRCULER** dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers :

- ✓ Évaluer et maintenir les distances de sécurité ;
- ✓ Croiser, dépasser et être dépassé ;
- ✓ Passer les virages et conduire en déclivité ;
- ✓ Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie ;
- ✓ S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide ;
- ✓ Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense ;
- ✓ Connaître les règles relatives à la circulation inter-file des motocyclistes et en tenir compte ;
- ✓ Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites ;
- ✓ Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, ponts...

### COMPÉTENCE 4 :

**PRATIQUER** une conduite autonome, sûre et économique :

- ✓ Suivre un itinéraire de manière autonome ;
- ✓ Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie ;
- ✓ Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer ;
- ✓ Connaître les comportements à adopter en cas d'accidents : PROTÉGER ALERTER SECOURIR ;
- ✓ Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule ( régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aide à la navigation....)
- ✓ Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence ;
- ✓ Pratiquer l'éco-conduite.

### PERSONNES CONCERNÉES :

Toutes personnes désireuses de conduire un véhicule automobile de 9 places assises au maximum et/ou d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes, éventuellement attelé d'une remorque dont le PTAC ne dépasse pas 750kg.  
Cette catégorie de permis est le préalable à toutes les autres catégories de permis de conduire.

### OBJECTIF DE LA FORMATION :

#### 1- Acquérir les compétences globales définies par le REMC :

- ✓ Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales ;
- ✓ Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnelle et en sécurité ;
- ✓ Préparer ses trajets et conduire des véhicules dans des situations de conduites simples et complexes ;
- ✓ Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système Homme/Véhicule/Environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face et mettre en œuvre les mesures préventives.

#### 2- Réussir l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire.

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Cours théoriques et pratiques sur la route, sur véhicule double commandes pour la conduite.



## **Permis de conduire – Programme Formation Théorique ( Code) 1-3**

### Pré-requis :

- ✓ Être apte sur le plan médical, savoir lire et écrire le français ;
- ✓ Avoir réussi à l'Épreuve Théorique du Code de la Route (ETG) ;
- ✓ Être âgés de 17 ans le jour de l'examen ou 15 ans dans le cadre de l'AAC.

### Durée :

- ✓ La durée d'apprentissage peut être variable selon l'assiduité et le niveau de l'élève.

### Dispositif de suivi :

- ✓ Tests de connaissances au fur et à mesure de la formation.

### Validation des acquis :

- ✓ Épreuve Théorique du permis de conduire (ETG).

### Dispensateur de formation :

- ✓ Formateur diplômé du BEPECASER ou TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE.

### Lieu et action :

- ✓ Au sein de l'agence Auto-école Les 3 Vallées.

### Contexte :

Le référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC arrêté du 13 Mai 2013) définit les modalités de formations nécessaires à la conduite des véhicules à moteur. Il est complété par l'arrêté du 12 Mai 2014 modifiant l'arrêté du 29 Juillet 2013 relatif au livret d'apprentissage de la catégorie B du permis de conduire et l'arrêté du 19 Février 2010 relatif aux modalités de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie B et sous catégorie B1.

### THÈMES DU CODE DE LA ROUTE :

#### Les 1<sup>er</sup> secours – THÈME A :

- ✓ Règles générales spécifiant le comportement que doit adopter le conducteur en cas d'accident ( baliser, alerter) et mesures qu'il peut prendre, le cas échéant, pour venir en aide aux victimes.

#### Le conducteur – THÈME C :

- ✓ Importance de la vigilance et des attitudes à l'égard des autres usagers ;
- ✓ Fonctions perception d'évaluation et de décision, notamment temps de réaction, et de modification des comportements du conducteur lié aux effets de l'alcool, des drogues, des médicaments, des états émotionnels et de la fatigue.

#### Réglementation générale et divers – THÈME D :

- ✓ Réglementation relative aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule ;
- ✓ Facteurs de sécurité concernant le chargement du véhicule et des personnes transportées.

#### Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement – THÈME B :

- ✓ Utilisation pertinente des avertisseurs sonores ;
- ✓ Consommation de carburant modérée ;
- ✓ Limitation des émissions polluantes.

#### Dispositions légales en matière de circulation routière – THÈME L :

- ✓ En particulier celles concernant la signalisation y compris le marquage au sol, les règles de priorités et les limitations de vitesse.

#### Éléments mécanique liés à la sécurité de la conduite – THÈME M :

- ✓ Pouvoir détecter les défauts les plus courants pouvant affecter le véhicule.

#### Précautions nécessaires en prenant et en quittant le véhicule – THÈME P :

- ✓ S'installer au poste de conduite ;
- ✓ Prendre et quitter son véhicule.

#### La route – THÈME R :

- ✓ Principes les plus importants afférents aux respects des distances de sécurité entre les véhicules, à la distance de freinage et à la tenue de route du véhicule dans diverses conditions météorologiques et d'états des chaussées ;
- ✓ Risques de conduites liés aux différents états de la chaussée ( conditions atmosphériques, heures du jour et de la nuit) ;
- ✓ Caractéristiques des différents types de route et prescriptions légales qui en découlent.

#### Équipements de sécurité des véhicules – THÈME S :

- ✓ Utilisation des ceintures de sécurité et des équipements de sécurité pour les enfants ;
- ✓ Aides à la conduite.

#### Les autres usagers de la route – THÈME U :

- ✓ Risques liés à l'inexpérience d'autres usagers, aux catégories les plus vulnérables ( enfants, piétons, vélos... ) ;
- ✓ Risques inhérents à la circulation et à la conduite de divers types de véhicules et aux différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs.

### PERSONNES CONCERNÉES :

Tous les candidats à un permis de conduire pour lequel l'obtention de l'Épreuve Théorique Générale est OBLIGATOIRE.

### OBJECTIF DE LA FORMATION :

- 1- Connaître et comprendre la signalisation routière afin que ce langage universel commun à tous les usagers de la route soit exploité de façon à garantir une réponse citoyenne et sécuritaire.
- 2- Réussir l'épreuve théorique de l'examen du permis de conduire.

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- ✓ Cours théorique en agence avec un enseignant ;
- ✓ Cours collectifs, individuel ( sur demande) et/ou sur internet avec ICI CODE et PASS ROUSSEAU.



AUTO-ÉCOLE LES 3 VALLÉES  
2, Place des Capots  
09200 - Saint-Girons

**Formation Post-Permis 1-3**  
**( Sous réserve de modifications par textes réglementaires)**

Pré-requis :

- ✓ Être titulaire du permis de conduire catégorie B.

Durée :

- ✓ Une journée de formation ( 7 heures)

Dispositif de suivi :

- ✓ Feuilles d'émargement à la demi-journée

Validation des acquis :

- ✓ Attestation de formation post-permis

Dispensateur de formation :

- ✓ Formateur diplômé du BEPECASER ou TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE.

Lieu et nature de l'action :

- ✓ Au sein de l'agence Auto-école Les 3 Vallées.

Contexte :

Le label qualité défini par l'arrêté du 26 Février 2018 portant création du label « qualité des formations aux seins des écoles de conduite » vise à proposer aux jeunes conducteurs des RDV post-permis leur permettant de renforcer leurs acquis au travers de ce type de formation.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE :

- ✓ Accueil et présentation des stagiaires.
- ✓ L'alcool : Les effets sur le conducteur, les conséquences sur la conduite, les comportements préventifs, les idées reçues et les sanctions.
- ✓ Les drogues et les médicaments : Les effets sur le conducteur, les conséquences sur la conduite et les sanctions.
- ✓ Les distractions : Téléphone, GPS et les sanctions.
- ✓ Les distances de sécurité et la vitesse : Comprendre les distances de sécurité, les estimer, distances de freinage et distances d'arrêt et les conséquences.
- ✓ La conduite économique et respectueuse de l'environnement.
- ✓ Exercices pratiques conduite économique et apaisée.
- ✓ Bilan de la journée.

PERSONNES CONCERNÉES :

Tous les jeunes conducteurs ayant obtenus son permis de conduire de la catégorie B depuis moins de 2 ans.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

- 1- Sensibiliser les jeunes conducteurs aux dangers de la route ( alcool, stupéfiants, vitesses, distractions ...)
- 2- Sensibiliser ces même conducteurs à la conduite économique et respectueuse de l'environnement.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Cours théoriques et pratiques sur la route, sur véhicule double commandes pour la conduite.



AUTO-ÉCOLE LES 3 VALLÉES  
2, Place des Capots  
09200 - Saint-Girons

## **Déroulement de l'examen de la catégorie B 2-2**

### LES ENJEUX DE LA FORMATION A LA CONDUITE :

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande majorité des jeunes. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation routière.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité. Pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque plus faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tous les automobilistes débutants à la maîtrise de compétences en terme de savoir être, savoir-faire et savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

### LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une voiture et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.


Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, 4 grilles de progressions accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur pendant son évolution.

Pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises est validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (1)		
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR	Date :	Candidat :
	L'expert(e) :	Nom :
	Code(s) spécifique(s) :	Prénom(s) :
		NEPH : Catégorie : B

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
<b>Connaître et maîtriser son véhicule</b>								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Effectuer des vérifications du véhicule								
Connaître et utiliser les commandes								
<b>Appréhender la route</b>								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
<b>Partager la route avec les autres usagers</b>								
Communiquer avec les autres usagers								
Partager la chaussée								
Maintenir les espaces de sécurité								
<b>Sous-totaux</b>								
Conduite économique et respectueuse de l'environnement								
Courtoisie								
<b>Total général</b>								

**Conducteur novice : seuil d'alcoolémie à 0,2 g/l**  
**Attention : 0,2 g/l c'est 0 verre d'alcool**

<b>BILAN</b>	<b>FAVORABLE (2)</b>
--------------	----------------------

(1) ne tient lieu de permis de conduire qu'à compter de 18 ans révolus (catégorie B)  
 (2) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical

### COMMENT SE DÉROULE L'EXAMEN :

L'épreuve pratique est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. Le jour de l'examen, l'épreuve est présentée individuellement par l'expert qui vous précise ce que vous aller devoir faire :

- ✓ Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et /ou autoroutier ;
- ✓ Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome pendant une durée d'environ 5 minutes ;
- ✓ Réaliser 1 manœuvre et 1 arrêt de précision ;
- ✓ Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- ✓ Appliquer les règles du code de la route ;
- ✓ Adapter votre conduite dans un soucis d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- ✓ Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan dans une grille d'évaluation.



AUTO-ÉCOLE LES 3 VALLÉES  
2, Place des Capots  
09200 - Saint-Girons

## **Règlement intérieur 2-3**

- L'usage du téléphone portable est interdit dans les salles de cours, ils doivent être éteints avant d'y accéder. Sauf si celui-ci est uniquement réservé à la formation Théorique.
- Si vous devez utiliser votre téléphone portable, nous vous demandons de sortir de l'établissement afin de ne pas perturber les personnes qui travaillent.
- Nous accordons une très grande importance au comportement des candidats pour maintenir un cadre convivial.
  - **Tout acte de violence verbale ou physique pourra entraîner la restitution du dossier au candidat et l'exclusion définitive de l'établissement.**
  - **Il en sera de même pour les élèves qui seraient sous l'emprise d'alcool ou de drogues.**
- Nous vous demandons de respecter les horaires pour les cours de code afin de ne pas perturber leur bon déroulement, et nous vous demandons de respecter les salles mises à votre disposition.

## **Fonctionnement de l'établissement :**

**Les comptes clients doivent être soldés 72h avant l'examen pratique ou à la fin de formation initiale (F.F.I) AAC.**

- **En cas de non-respect, l'établissement se verra dans l'obligation d'annuler le passage de l'examen et de le reporter ultérieurement.**
- Le responsable de l'établissement décline toutes les conséquences qu'entraîneraient le retard des documents nécessaire à la constitution du dossier lors de l'inscription.
- Dès que le dossier est complet, l'établissement s'engage à l'enregistrer dans les meilleurs délais auprès de l'ANTS.(Agence Nationale des Titres Sécurisés)
- Si le candidat choisit de ne pas se présenter à l'examen pratique, il doit en avertir l'établissement au moins 8 jours ouvrables avant sa date d'examen.
- Une date d'examen pour l'épreuve pratique est attribuée après la validation des quatre bilans de Compétences.
- La présentation aux examens pratiques est conditionnée par les places attribuées à l'établissement par la DDT ainsi que par les places encore disponibles.
- En cas de non-respect du calendrier de formation, l'enseignant a la possibilité de retarder la présentation de l'élève à l'examen.
- L'établissement a, vis à vis du candidat, une **obligation de moyen et non une obligation de résultat.**





AUTO-ÉCOLE LES 3 VALLÉES  
2, Place des Capots  
09200 - Saint-Girons

## La formation et les épreuves :

Conformément à la réglementation en vigueur, l'établissement procède à une évaluation de départ du candidat. A l'issue de cette évaluation et en fonction du résultat obtenu par le candidat, une estimation d'un volume d'heures de formation nécessaires est établie. Ce volume n'est pas définitif, il peut varier par la suite au cours de la formation en fonction des aptitudes du candidat, de sa motivation, de sa régularité.

En début de leçon, l'enseignant fixe les objectifs de la leçon. A la fin de chaque leçon, il commente l'évolution observée du candidat en fonction des objectifs visés.

**Le candidat doit venir à chaque leçon de conduite avec son livret d'apprentissage.**

**- A défaut, l'enseignant pourra accompagner le candidat sur le temps de la leçon pour récupérer son livret dans un périmètre raisonnable.**

**- Le cas échéant, la leçon ne pourra avoir lieu.**

Le jour des examens **théorique et pratique**, le candidat doit se présenter muni d'une pièce d'identité **Pour l'examen pratique il doit également être en possession de son livret d'apprentissage.**  
( Uniquement AAC)

Déroulement de l'examen pratique : l'épreuve dure environ 32 minutes dont 20 –25 minutes de conduite effective.

Au cours de l'examen, le candidat devra effectuer 1 **manœuvre et 1 arrêt de précision** et répondre **questions.**

- 1 relative aux vérifications intérieures du véhicule portant sur la sécurité routière,
- 1 relative aux 1er Secours.

**Ou**

- 1 relative aux vérifications extérieures du véhicule portant sur la sécurité routière,
- 1 relative aux 1er Secours.

**Signature de l'élève**

« Nom et signature lu et approuvé »

**La Direction**



AUTO-ÉCOLE LES 3 VALLÉES  
2, Place des Capots  
09200 - Saint-Girons

## **Parcours de formation 3-1**

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation à la conduite à la sécurité routière au travers de la signature d'un contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

Parcours Théorique :

La formation théorique qui porte sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support DVD et un enseignant, soit via internet ou les 2.

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez aux cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

Parcours Pratique :

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- ✓ En ville ;
- ✓ En rase campagne ;
- ✓ En montagne ( selon la météo) ;
- ✓ Sur autoroute ;
- ✓ De nuit ( leçons prises en hiver).

Selon le suivi de 4 compétences :

- ✓ Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- ✓ Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- ✓ Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- ✓ Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

## Questionnaire d'évaluation de la satisfaction de la formation 6-1

Ce questionnaire d'évaluation nous permet de connaître votre avis et vos suggestions concernant la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire que vous venez de suivre.

### Qualité de l'information et de la formation

Items		Tout à fait satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
Accueil		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Information sur l'offre de formation	Procédé d'évaluation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Horaire des cours théoriques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Proposition détaillée et chiffrée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moyens pédagogiques mis à votre disposition	Disponibilité des moyens	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Moyens adaptés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Disponibilité de l'équipe	Disponibilité de l'enseignant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respect du parcours de formation	Respect de l'intégralité du parcours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Respect des cours théoriques sur les thématiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Cours dispensé par enseignant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Progressivité des parcours en leçons pratiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### Évaluation globale de la formation

Globalement, avez vous apprécié votre formation ?

Pas du tout 0.....1.....2.....3.....4.....5.....6.....7.....8.....9.....10 Beaucoup  
( Entourer un chiffre)



AUTO-ÉCOLE LES 3 VALLÉES  
2, Place des Capots  
09200 - Saint-Girons

### **Page internet 5-5**

Adresse du site internet :

<https://www.auto-ecole-les3vallees.fr/>

Adresse page Facebook :

<https://www.facebook.com/St.Girons/?ref=bookmarks>



AUTO-ÉCOLE LES 3 VALLÉES  
2, Place des Capots  
09200 - Saint-Girons

### **Liste des enseignants 4-1**

Liste des enseignants, qualification en fonction des formations dispensées :

Nom : SERY Anne

Catégorie(s) d'autorisation : B (AAC)

Qualification : Gérante, enseignante, responsable des relations avec les élèves,  
responsable pédagogique.



AUTO-ÉCOLE LES 3 VALLÉES  
2, Place des Capots  
09200 - Saint-Girons

### **Horaires des cours théoriques 1-4**

Les cours théoriques,  
dispensés par un enseignant ont lieu :  
tous les 1<sup>er</sup> mardi du mois de 18h à 19h

Ils porteront selon la semaine sur :

- ✓ Les effets dus à la consommation d'alcool, de drogue et de médicaments ;
  - ✓ L'influence de la fatigue sur la conduite ;
    - ✓ Les usagers vulnérables ;
  - ✓ La pression sociale ( publicité, travail... ) ;
- ✓ Les aides à la conduite et les technologies embarquées.